

Séance du Conseil Municipal du 25/10/2007

N° 208

Direction : Communauté d'Agglomération de Plaine Commune

Unité Territoriale Habitat

REF : UT HABITAT 2007002

Signataire : VD/NF

**OBJET : Approbation du compte de gestion de l'OPHLM des immeubles communaux à usage locatif pour l'année 2006.**

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la convention de gestion en date du 18 juillet 1996 signée avec l'OPHLM d'Aubervilliers portant sur la gestion de certains immeubles communaux à usage d'habitation et de commerces,

Vu la délibération N° 11 du 21 juin 2007 du conseil d'administration de l'OPHLM d'Aubervilliers et le compte de gestion 2006 faisant apparaître un solde débiteur d'exploitation de 235 419, 40 euros,

Vu le budget communal,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union Pour un Mouvement Populaire» s'étant abstenus.

**DELIBERE :**

ARTICLE 1 : Approuve le compte de gestion 2006 des immeubles communaux gérés par l'OPHLM d'Aubervilliers.

ARTICLE 2 : Autorise le Maire à ordonnancer au profit de l'OPHLM d'Aubervilliers, en règlement du déficit du compte de gestion des immeubles communaux dont il assure la gestion, la somme de 235 419,40 euros pour l'année 2006.

La dépense sera imputée au budget de l'exercice en cours sur le compte 6188(202-6188-71)

Le Maire